Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027
Ordre du jour - Liste des opérations à programmer
Comité de programmation du 06/04/2023

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis instructeur		Avis des tiers experts						Informations budgétaires		Coût total éligible		Financements proposés																Indicateurs du cadre de performance		Descriptif de l'opération
									Dénomination du tiers		Dénomination du tiers		Dénomination du tiers						Union européenne				Dépenses publiques nationales										Dépenses privées					
																			FEDER		FSE+		Région CVL		Etat		Département		Commune		EPCI		Autres publics		Autofinancement public		Fonds privés		Autofinancement privé			
							Avis	Motivation	Avis	Motivation	Avis	Motivation	Avis	Motivation	Section	Imputation	Montant	HT/TTC	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Réalisation	Résultat	
4 - Une Europe plus sociale et inclusive mettant en oeuvre le socle européen des droits sociaux	5. Emploi, orientation, formation, économie sociale et solidaire	4.1 Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour les demandeurs d'emploi,les inactifs,les groupes défavorisés par la mise en oeuvre de garantie et la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale	T29 Promotion de l'économie sociale et solidaire	8152	CHAMBRE REGIONALE DE IECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE CRESS DU CENTRE-VAL DE LOIRE	Réseau de préfiguration Ambition Tiers-Lieux (ATL)	Favorable	L'opération est pleinement éligible à l'action 29 de l'OS4. La CRESS étant une association, elle est éligible à la fiche DOMO. Concernant son projet, celui-ci répond à l'objectif central de la fiche DOMO qui est de favoriser l'organisation d'un écosystème structuré, favorable à l'émergence et au développement de projets de l'ESS. En effet, à travers son travail d'animation, la CRESS travaille à donner de la visibilité aux acteurs de l'ESS, favorise la mise en réseau, le développement de projets générateurs d'innovation sociales et environnementales. Enfin, le montant UE constitue est véritable levier pour le déploiement de ce projet et respecte le pourcentage de participation imposé par le DOMO : 60%.							Fonctionnement	21927	309 034,92 €	TTC			185 420,95 €	60,00%			100 000,00 €	32,36%							20 000,00 €	6,47%							SO01 : Nombre structures acteurs impliquées dans la promotion de l'économie sociale et solidaire- valeur prévisionnelle : 1776 / SO02 : Nombre de projet de dévelopement de l'économie sociale et solidaire- valeur prévisionnelle : 276	SR01 : Nombre d'entreprises constituées dans le domaine de l'économie sociale et solidaire - valeur prévisionnelle : 60 / SR02 : Nombre d'entreprises toujours en activité après un an dans le domaine de l'économie sociale et solidaire- valeur prévisionnelle : 48	Le projet Ambition Tiers-Lieux a pour objet d'accompagner et de structurer les dynamiques collectives des tiers-lieux, l'emergence, le développement et la pérennisation des projets. L'animation du réseau portera sur : Créer une organisation représentante légitime des Tiers-Lieux au sein de la région. Avec la stabilisation d'un espace de dialogue entre le réseau des Tiers-Lieux et les différents partenaires Poursuivre le travail d'identification des réseaux territoriaux et sectoriels existants afin d'alimenter la cartographie des Tiers-Lieux de la région Fédérer les Tiers-Lieux de la région CVL au sein d'un réseau de coopération transversale en lien avec les acteurs de l'ESS du territoire. Assistance à la création et au développement des Tiers-Lieux en région Centre Val de Loire : Accueil, information, orientation et ouillage